

RSE

Charte des événements écoresponsables

JUIN
2025



PRÉAMBULE

La présente Charte des Evènements éco-responsables a vocation à :

- Définir les principes et les engagements de risingSUD en matière d'organisation d'évènements ;
- Servir de guide pour renforcer les pratiques de développement durable au sein d'une agence exemplaire et influente ;
- Satisfaire aux attentes croissantes des participants en matière de meilleures pratiques écologiques ;
- Impliquer les collaborateurs en vue de la mise en œuvre des objectifs poursuivis par la présente Charte et, si nécessaire, à prendre toute mesure corrective appropriée dans une démarche d'amélioration continue.

Ces principes traduisent l'engagement de risingSUD à déployer tous les efforts nécessaires pour prévenir et diminuer les impacts environnementaux de ses activités, tout au long de ses chaînes de valeur, dans le cadre d'une démarche d'évènements éco-responsables.

risingSUD attend ainsi de ses parties-prenantes un engagement à collaborer avec l'agence pour la mise en œuvre du respect de ses engagements RSE.

Bernard KLEYNHOFF, Président

Audrey BRUN RABUEL, Directrice Générale

INTRODUCTION

Dans le cadre de ses missions, risingSUD est amenée à organiser plusieurs fois par an des événements à destination des acteurs économiques de la Région.

Conscient que chaque événement, par sa nature ponctuelle et éphémère, génère des impacts environnementaux notables, tels que la production de déchets, la consommation d'énergie, d'eau et de papier, ainsi que la restauration et le transport des participants, risingSUD se dote d'une charte des événements éco-responsables.

Rappelons qu'une manifestation de 5 000 personnes peut générer 2,5 tonnes de déchets, consommer 500 kg de papier, et nécessiter autant d'énergie que deux mois de consommation habituelle (source ADEME). De plus, les déplacements des visiteurs, des intervenants, des équipes, ainsi que le transport lié aux marchandises représentent plus de 3/4 des émissions de gaz à effet de serre d'un événement (source ADEME).

Afin de concilier manifestations et développement durable, cette charte, qui s'inscrit dans une démarche globale portée par risingSUD, se veut un outil pour encourager une économie plus soutenable et accélérer la transition vers un modèle économique novateur. Elle s'applique aux événements organisés par risingSUD. Son objectif est de faciliter l'organisation d'événements qui répondent aux défis environnementaux actuels. Elle vise à influencer positivement les parties prenantes et à encourager le public à adopter des comportements responsables. Cette charte représente un engagement volontaire vers des pratiques plus vertueuses et durables.

ENGAGEMENT 1 : LIEU ET ACCESSIBILITÉ – SE QUESTIONNER AVANT DE CHOISIR

Parce que l'impact environnemental d'un événement se mesure dès le choix de son emplacement et l'organisation des déplacements, nous nous engageons à privilégier des lieux accessibles et à promouvoir une mobilité bas-carbone.

1.1) Accessibilité en mobilité douce

- Choisir un lieu facilement accessible en transports en commun (train, tram, bus) et en mobilité active (vélo, piéton)
- Adapter les horaires aux dessertes de transport collectif
- Privilégier des hébergements éco-labellisés

1.2) Faciliter l'utilisation des transports bas carbone.

- Favoriser l'accès à pied et à vélo (stationnements dédiés et sécurisés, services de recharge)
- Mettre en place un service de covoiturage et inciter à son utilisation
- Regrouper et mutualiser les déplacements avec des cars ou des navettes, en privilégiant l'électrique
- Optimiser le transport de matériel et favoriser le matériel déjà sur place

1.3) Informer et encourager les participants

- Valoriser les modes d'accès en transports collectifs et bas carbone (plan de transport en commun)
- Fournir un plan détaillé des options de transport en commun et des itinéraires doux
- Mettre en place une signalétique claire sur place pour guider les participants
- Récompenser ceux qui viennent en mobilité décarbonée (ex : accès prioritaire, vestiaire gratuit)
- Ne pas rembourser les frais d'avion ou de taxi individuel

ENGAGEMENT 2 : PRIVILÉGIER UNE OFFRE ALIMENTAIRE DURABLE

Parce que l'alimentation représente une part significative de l'empreinte environnementale d'un événement, nous nous engageons à privilégier une offre durable, de proximité avec des producteurs locaux, et respectueuse de la planète et de notre santé.

2.1) Promouvoir une alimentation locale, de saison et bio

- Sélectionner des fournisseurs ou des traiteurs engagés pour une alimentation durable.
- Favoriser une alimentation de saison, avec des produits issus de circuits courts et de l'agriculture biologique, pour limiter l'impact énergétique de la production.

2.2) Privilégier l'offre végétarienne pour nos repas

- Mettre en avant une offre végétarienne par défaut.
- Si des menus carnés sont proposés, privilégier des viandes blanches locales et bio.
- Il est possible d'aller plus loin dans la démarche en proposant une offre végétarienne, excluant les produits issus d'animaux tels que les produits laitiers, œufs, miel, ...
- Pour plus d'infos : <https://www.mangerbouger.fr/manger-mieux/se-faire-plaisir-en-mangeant-equilibre/s-informer-sur-les-differentes-pratiques-alimentaires/peut-on-etre-vegetarien-ou-vegetalien-sans-risque-pour-sa-sante#:~:text=Le%20r%C3%A9gime%20v%C3%A9g%C3%A9alien%2C%20aussi%20appel%C3%A9,produits%20laitiers%20et%20le%20miel>

2.3) Lutter contre le gaspillage alimentaire

- Adapter les quantités aux inscriptions pour limiter les excédents.
- Sensibiliser les participants aux effets du gaspillage.
- Encourager la redistribution des surplus alimentaires à des associations.
- Opter pour des repas servis à l'assiette ou en lunch box à emporter, plutôt que des buffets en libre-service, permettant de maîtriser les portions et d'éviter le gaspillage.

ENGAGEMENT 3 : MINIMISER L'IMPACT DES EVENEMENTS EN REDUISANT LES DECHETS ET EN PRESERVANT LES RESSOURCES

Parce que la production de déchets et la consommation de ressources sont des enjeux majeurs de notre époque, nous nous engageons à minimiser notre impact en adoptant une gestion responsable de nos évènements.

3.1) Réduire les déchets à la source

- Supprimer les objets à usage unique et privilégier le réutilisable.
- Limiter les impressions papier et favoriser les supports numériques.

3.2) Trier et valoriser les déchets produits

- Installer des poubelles de tri visibles et accessibles sur le site.
- Collaborer avec des acteurs locaux pour optimiser l'information, la collecte et le recyclage.

3.3) Repenser les goodies pour éviter le gaspillage

- Éliminer les goodies jetables et privilégier des alternatives durables.
- Offrir des objets éco-conçus, utiles et responsables.

3.4) Éliminer le plastique et les emballages inutiles

- Supprimer les bouteilles plastiques et la vaisselle jetable.
- Privilégier les contenants réutilisables, notamment consignés, ainsi que les boissons en grands formats.

ENGAGEMENT 4 : SENSIBILISER LES DIFFERENTES PARTIES PRENANTES

Parce que la transition écologique passe par l'éducation et le partage des bonnes pratiques, nous nous engageons à communiquer de manière transparente sur nos actions et à sensibiliser nos partenaires et participants aux enjeux du développement durable.

4.1) Information transparente

- Communiquer de manière claire et transparente sur nos engagements et actions en matière de développement durable, avant, pendant et après l'événement.
- Intégrer un volet de sensibilisation au développement durable dans les documents de promotion de l'événement et informer les publics de votre démarche.

4.2) Sensibilisation des participants

- Intégrer un volet de sensibilisation au développement durable dans les documents de promotion de l'événement pour informer les publics de la démarche. Par exemple, inscrire des mentions du type : « Ne jetez pas ce document : triez-le pour qu'il puisse être recyclé ! »
- Mettre en place des actions de sensibilisation pour encourager les participants à adopter des comportements écoresponsables. Par exemple, organiser des sessions de formation ou des ateliers interactifs sur les thématiques du développement durable, en lien avec le thème de l'événement.

4.3) Promotion des acteurs locaux

- Valoriser les initiatives et les acteurs locaux engagés dans le développement durable à travers nos événements, comme la création d'espaces dédiés à la présentation de leurs initiatives et leurs produits.

ENGAGEMENT 5 : MESURER L'EMPREINTE CARBONE DE L'EVENEMENT

Cet axe vise à quantifier et à analyser l'empreinte environnementale de nos événements, afin de mettre en place des actions concrètes pour la réduire et l'améliorer continuellement.

5.1) Évaluation des Impacts Environnementaux

- Définir des indicateurs clés de performance (KPI) pour évaluer les impacts environnementaux de chaque événement.
- Collecter les données nécessaires à l'aide d'outils de suivi et de questionnaires auprès des participants et des prestataires.
- Analyser les données collectées pour identifier les principales sources d'impact et les leviers d'action.

5.2) Actions de Réduction et Compensation

- Sur la base des résultats de l'évaluation des impacts environnementaux décrite en 5.1, mettre en place des actions concrètes pour réduire les émissions de GES en lien avec

la présente charte (choix de lieux accessibles en transports en commun, promotion de la mobilité douce, restauration locale et de saison...).

- Explorer les possibilités de compensation des émissions résiduelles, en soutenant des projets de séquestration du carbone ou de réduction des émissions (projets de reforestation, de développement des énergies renouvelables...).

5.3) Progression et amélioration Continue

- Analyser les résultats des évaluations d'impact et des bilans carbone pour identifier les points d'amélioration.
- Mettre en place des actions correctives et préventives pour réduire notre impact environnemental.
- Intégrer les enseignements tirés de chaque événement dans l'organisation des événements futurs.
- Réévaluer régulièrement nos KPI et nos objectifs de réduction d'impact.

En résumé :

- Choisir un lieu accessible.
- Privilégier une offre alimentaire de saison, bio, locale et végétarienne tout en évitant le gaspillage.
- Minimiser l'impact de l'évènement sur les ressources utilisées et les déchets produits.
- Sensibiliser et mobiliser ses partenaires et prestataires à adopter des pratiques écoresponsables.
- Mesurer l'empreinte carbone de l'évènement.

Cette charte est un outil évolutif qui pourra être mis à jour pour intégrer de meilleures pratiques et prendre en compte de nouvelles réglementations.

Charte d'engagements Evènements écoresponsables



Accessibilité du Lieu

Assurer que le lieu est facilement accessible pour tous.



Offre Alimentaire Durable

Fournir des options alimentaires de saison, bio, locales et végétariennes.



Minimisation de l'Impact Environnemental

Réduire l'impact des ressources et des déchets.



Mobilisation des Partenaires

Encourager les pratiques écoresponsables parmi les partenaires.



Mesure de l'Empreinte Carbone

Évaluer et réduire l'empreinte carbone de l'évènement.